

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOBILITÉ - Point J+14 après la fermeture de la rive est

Du 14 septembre au 18 décembre 2026, des travaux de sécurisation d'urgence nécessitent la fermeture totale des RD909A et de la RD 16. Conscients de l'impact pour les usagers, les collectivités locales ont mis en place un comité de suivi pour évaluer l'efficacité des solutions alternatives mises en place et pouvoir les adapter si besoin. Le présent communiqué établit un point de situation à J+14 jours, soit 2 semaines après la fermeture de la rive est.

Rappel du contexte

Depuis lundi 14 septembre, les travaux de sécurisation d'urgence portés par le Département de la Haute-Savoie ont commencé, induisant la fermeture totale de la voie verte et de la RD 909A entre Doussard et Talloires (entre La Glière et Angon exactement).

Pour les mêmes raisons, la RD 16 (défilé de Dingy-Saint-Clair entre Alex et Annecy-le-Vieux) est également fermée à la circulation. L'alternat mis en place sur la voie romaine est réservé aux transports scolaires et aux riverains.

A noter, aux termes de la 2^e semaine, le Département indique que le planning des travaux initialement prévu est respecté.

Un comité de suivi proposé par la CCSLA

A l'initiative de la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy (CCSLA), les collectivités locales ont mis en place un **comité de suivi** pour évaluer l'efficacité des solutions alternatives mises en place et pouvoir les adapter si besoin. Merci aux collectivités et partenaires qui participent à ce comité de suivi : le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Grand Annecy, la Compagnie des Bateaux, la SIBRA, la CCVT, les communes de Talloires-Montmin, de Veyrier-du-Lac, de Duingt et de Sévrier.

En accord avec l'ensemble des partenaires, **le présent communiqué de presse fait la synthèse de ce suivi deux semaines après la fermeture de la rive est.**

SYNTHESE GLOBALE

Lors de cette deuxième semaine de fermeture, les temps de trajets restent maîtrisés même si des perturbations localisées ont été constatées. Elles sont dues notamment aux déplacements liés aux loisirs et au non-respect des interdictions en place.

Par ailleurs, les horaires des navettes lacustres ont évolué pour s'adapter à la baisse du niveau du lac et faciliter les correspondances avec les bus.

Ce point d'étape permet de rappeler que les efforts d'adaptation des usagers doivent continuer, y compris via l'utilisation des solutions alternatives (navettes lacustres, transports en commun, covoiturage...).

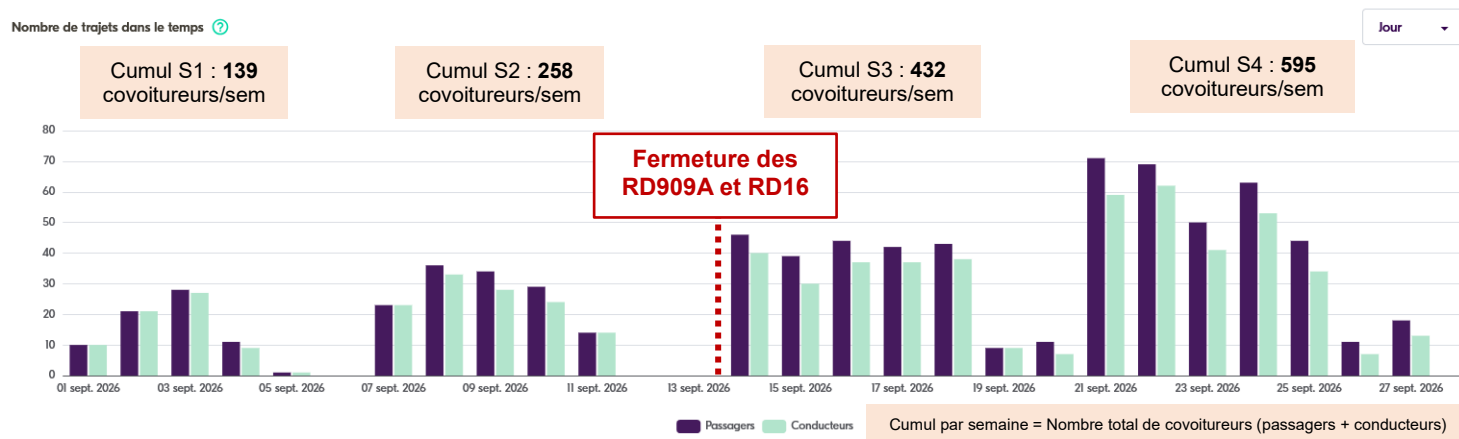
L'effort collectif doit se poursuivre. Merci à tous !

SYNTHESE PAR MODES DE DEPLACEMENT

Covoiturage (CCSLA / BlaBlaCarDaily)

Depuis le 1^{er} septembre 2026, début du partenariat entre la CCSLA et BlaBlaCar Daily, le nombre de trajets en covoiturage est en forte augmentation (cf. graphique ci-dessous). L'aide financière mise en place produit donc l'effet d'incitation attendu.

Le graphique ci-dessous montre également qu'un palier a été franchi depuis le 14 septembre, date de début des travaux. Le covoiturage est donc bien utilisé comme une solution de mobilité alternative dans le contexte contraint de fermeture de la rive est du lac.



Si l'on compare le nombre de covoitureurs par semaine, la montée en charge du covoiturage se confirme avec **des cumuls hebdomadaires multipliés par 4,3** entre la 1^{ère} semaine (**139 covoitureurs**) et la 4^e semaine de septembre (**595 covoitureurs**). A titre comparatif, le maximum de covoitureurs atteint précédemment en 2026 correspondait à la semaine n°36 en avril avec un cumul hebdomadaire observé de **133 covoitureurs**.

BILAN : Depuis le 1^{er} septembre, on recense :

- 767 trajets en covoiturage (22,2 km en moyenne)
- 17 032 km parcourus
- 3,7 tonnes d'émission de CO2 évitée
- 1 743 € d'indemnités perçues dont 1 529 € cofinancés par la CCSLA

Pour tester le covoiturage, il suffit de télécharger l'appli sur www.blablacardaily.com et de renseigner adresse de domicile ou lieu de travail pour profiter de l'aide financière de la CCSLA depuis et vers les Sources du lac d'Annecy.

Navettes lacustres (Grand Annecy/ Compagnie des bateaux)

La fréquentation des navettes reste en augmentation depuis la mise en place de ce service le 14 septembre : **250 passagers par jour en moyenne dont une centaine avec des vélos.**

Les horaires des navettes lacustres ont évolué pour les raisons suivantes :

- Les liaisons vers Annecy deviennent impossibles en raison de la baisse du niveau du lac. Mais les trajets entre Doussard et Talloires continuent de fonctionner. Le bateau recharge ses batteries au port de Doussard sans retourner à Annecy.
- Certains horaires ont été adaptés à la demande des usagers pour permettre les correspondances avec les bus n°20.

A la demande des usagers également, la municipalité de Doussard a temporairement enlevé le portillon d'accès au port afin de faciliter le passage des vélos.

Les réservations sont **OUVERTES** pour les prochaines semaines sur le site www.bateaux-annecy.com (onglet "Navette Talloires - Doussard"). Les réservations préalables restent obligatoires.



TRAVAUX RD909a

NAVETTES LACUSTRES TALLOIRES ↔ DOUSSARD

À partir de JEUDI 24/09 matin

Pensez à la navette gratuite !

✓ Du lundi au vendredi ✓ Réservation obligatoire

Réservables dès MARDI 22/09

HORAIRES MATIN ☀		HORAIRES APRÈS-MIDI ☀	
06h25 - 06h45	Doussard → Talloires	16h25 - 16h45	Doussard → Talloires
06h50 - 07h10	Talloires → Doussard	17h00 - 17h20	Talloires → Doussard
07h20 - 07h40	Doussard → Talloires	17h30 - 17h50	Doussard → Talloires
07h50 - 08h15	Talloires → Doussard	18h25 - 18h45	Talloires → Doussard
08h30 - 08h50	Doussard → Talloires	18h55 - 19h15	Doussard → Talloires
09h00 - 09h20	Talloires → Doussard	19h25 - 19h45	Talloires → Doussard

RÉSERVEZ EN LIGNE

 *Scannez pour réserver !*

 www.bateaux-annecy.com

Une alternative pratique, rapide et écologique pendant les travaux de la RD909a.

Cars Y51 (Région / Transdev)

L'horaire d'une des courses express ajoutées le matin a été ajusté : le départ de Faverges-Seythenex (la Soierie) de **6h45 est décalé à 6h55**. Les horaires des arrêts suivants ne changent pas. De même, l'heure d'arrivée à Annecy-gare reste inchangée (7h45).

Pour rappel, quatre courses express supplémentaires, plus directes et avec moins d'arrêts, sont en service : trois le matin (départs 5h40, 6h15 et 6h55 de Faverges) et une le soir (départ 19h00 de la gare d'Annecy).

Concernant les transports scolaires, la navette scolaire qui partait à 7h12 de Saint-Ferréol a été décalée à 7h20 afin de permettre la correspondance avec le car Y51 qui vient d'Annecy.

Plus d'infos sur <https://annecy.transdev.com/line/ligne-y51>

Bus n°15 et n°20 (Grand Annecy / SIBRA)

Les retards des bus constatés dans les premiers jours, surtout le soir, semblent se résorber. Les bus SIBRA restent donc une solution efficace pour se rendre à Annecy. La multimodalité entre navette lacustre et bus n°20 a été optimisée grâce à l'implication conjointe des équipes de la Compagnie des Bateaux et de la SIBRA qui a permis d'adapter les horaires des navettes pour faciliter les correspondances avec les bus. L'efficacité de cette solution multimodale est donc confirmée à ce stade.

Plus d'infos sur <https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/facilite-mes-transports/en-bus>

Voie verte (Département / SILA)

D'après les compteurs en place au niveau de Sévrier, le nombre de cyclistes qui utilisent la voie verte entre 7h et 9h du matin a plus que doublé depuis le début des travaux. Le nombre de cyclistes, qui était de l'ordre de 300 vélos, a augmenté pour atteindre 600 à 700 passages décomptés à Sévrier lors de la deuxième semaine de travaux (entre 7h et 9h du matin). Il faut noter que la météo de ces dernières semaines est également favorable aux trajets à vélos.

Espaces de coworking gratuits à La Clé (CCSLA)

De nouveaux usagers utilisent ce service afin de limiter leurs déplacements domicile-travail dans ce contexte contraint. Il est intéressant de constater que le fait de télé-travailler au sein des espaces de coworking mis à disposition par la CCSLA permet à certains salariés d'obtenir plus facilement l'accord de leur employeur.

Rappel : Pendant la fermeture de la rive est, le coworking est gratuit à l'espace La Clé de Faverges-Seythenex. Plus d'infos par mail à economie@cc-sources-lac-annecy.com

Mobilités & loisirs

Une publication conjointe entre collectivités locales et offices de tourisme a été publiée avant et pendant le Week-end du 26-27 septembre avec les objectifs suivants :

- Informer plus directement les usagers « loisirs » des RD et itinéraires cyclistes interdits
- Insister sur la nécessité de respecter les interdictions mises en place pour la sécurité de tous
- Recommander d'éviter les axes déjà surchargés par les déviations pour les loisirs

MOBILITÉ & LOISIRS - Circulation difficile en rive Est du lac d'Annecy et vers les Aravis 🚧🚲🚗

🚧 RAPPEL : Du 14 septembre au 18 décembre, des travaux de sécurisation d'urgence imposent la fermeture totale de la voie verte et de la RD909A entre Doussard et Talloires. De même pour la RD16 au niveau du défilé de Dingy-Saint-Clair entre Alex et Annecy-le-Vieux.

🚫 VOIE VERTE ET ROUTES FERMÉES

Sur les portions fermées, la voie verte, la RD909A et la RD16 sont strictement interdites à la circulation de tous (dont vélos et piétons). Pendant les travaux, la purge de blocs rocheux rend ces secteurs très dangereux. Cette fermeture rend le « tour du lac » impossible jusqu'en décembre. Pour votre sécurité, merci de respecter les interdictions en place !

🚧🚲 CYCLOS - Itinéraires interdits ou déconseillés

La montée entre Veyrier-du-Lac et le col de Bluffy par la RD909 est interdite aux vélos. Une déviation est fléchée par Menthon-Saint-Bernard.

Dans le défilé de Dingy-Saint-Clair, l'alternat mis en place sur la voie romaine est réservé aux riverains et au trafic nécessaire comme les transports scolaires. Il est interdit aux vélos dans le sens de la montée.

👍 Il est fortement recommandé aux cyclistes de reporter leurs sorties vers le col de Bluffy, le col de la Forclaz, le col du marais et les itinéraires de déviation jusqu'à décembre. Le trafic routier intense dans les deux sens rend ces itinéraires dangereux pour les cyclos, y compris le week-end.

🚗🚲 POUR TOUS en voiture ou à vélo

👍 Limitez vos déplacements liés aux loisirs sur les itinéraires de déviation en rive Est du lac et vers les Aravis, en particulier sur la RD909 entre Veyrier-du-Lac et le col de Bluffy.

Tout le trafic entre Annecy et les Aravis, voitures et poids lourds, passe désormais par Veyrier-du-Lac. Prévoyez des temps de trajet allongés, notamment aux heures de pointe.

🙏 Merci à tous les usagers, locaux et visiteurs, d'adapter leurs déplacements en fonction de ces recommandations. Le respect des interdictions mises en place est indispensable au maintien de conditions de circulation acceptables pour tous.

👍 Pendant les travaux, vos collectivités restent mobilisées à vos côtés !

Cette publication est réalisée conjointement par les collectivités concernées dans le cadre du comité de suivi organisé par la CCSLA : Département de la Haute-Savoie, Grand Annecy, CCVT, communes de Veyrier-du-Lac, Talloires-Montmin, Duingt, Sévrier...

Photos : CCSLA et Département de la Haute-Savoie



Navigateurs GPS

Les principaux navigateurs GPS (Google maps, Waze...) ont intégré les zones de travaux. Attention toutefois aux calculs des itinéraires à vélos qui ne prennent pas toujours en compte la voie verte fermée et les déviations interdites aux vélos.

Concernant le covoiturage, la CCSLA a fait une demande auprès de BlaBlaCar Daily pour intégrer la fermeture de la RD909A dans le calcul des trajets. L'amélioration de ce service est donc en cours.

Pendant les travaux, vos collectivités restent mobilisées aux côtés des usagers !

La vigilance et la coordination restent de mise. L'adaptation des usagers également. L'effort collectif doit se poursuivre.

Contact presse

CCSLA : Clotilde DELABIE - Chargée de communication à la CCSLA
04 50 44 51 05 - 07 70 26 04 00 - cdelabie@cc-sources-lac-annecy.com